



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST**

**LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Clothing and Textiles Division / Division des vêtements et  
des textiles

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

6A2, Place du Portage

Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> DDR Boucliers protect. balistique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M7594-171495/B	<b>Date</b> 2016-07-20
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> M7594-171495	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$\$PR-760-71281
<b>File No. - N° de dossier</b> pr760.M7594-171495	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-08-18</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Richard, Josette	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pr760
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 462-4128 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE 4TH FL. 73 LEIKIN DR. M1 OTTAWA Ontario K1A0R2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie )</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **Lettre d'intérêt/Demande de renseignements (LI/DDR) Bouclier de protection balistique de NIVEAU IV pour la Gendarmerie royale du Canada**

### **1. PORTÉE ET NATURE DE LA LI/DDR**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) sollicite les commentaires de l'industrie au sujet du bouclier de protection balistique de niveau IV du National Institute of Justice (NIJ) pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Les objectifs de la présente lettre d'intérêt (LI) ou demande de renseignements (DDR) sont les suivants :

1. Évaluer et commenter la pertinence et la clarté des exigences telles qu'elles sont définies actuellement;
2. Fournir de l'information pour aider l'organisme client à déterminer s'il y a lieu d'aller de l'avant avec les exigences ou la stratégie comme prévu, et si oui, de poursuivre l'élaboration de la planification interne et l'approbation des documents qui pourraient déboucher sur une demande de soumissions;
3. Améliorer la stratégie d'approvisionnement, la structure du projet, l'estimation des coûts, les calendriers, la définition des exigences et d'autres volets de ce besoin;
4. Devenir un acheteur mieux avisé grâce à une meilleure connaissance des produits et services offerts par l'industrie dans le domaine d'intérêt.

La présente LI/DDR ne constitue pas une invitation à soumissionner. Puisqu'elle ne mènera pas à l'attribution d'un contrat, les fournisseurs éventuels de tout bien ou service décrits dans la présente LI/DDR ne doivent pas réserver de stocks ou d'installations, ni attribuer de ressources à la suite de tout renseignement fourni dans celle-ci. De plus, la présente LI/DDR ne donnera pas lieu à l'établissement d'une liste de fournisseurs; par conséquent, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde à la LI/DDR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. La présente LI/DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Elle vise seulement à obtenir des renseignements de l'industrie relativement à son contenu. Votre participation à cette LI/DDR est encouragée et non obligatoire.

Même si les renseignements recueillis sont considérés comme étant de nature commerciale (dans ce cas, ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut utiliser l'information aux fins de rédaction d'une ébauche des exigences de rendement provisoires (qui peuvent faire l'objet de modifications) et de planification budgétaire.

Les répondants sont tenus d'indiquer si leur réponse, ou toute partie de celle-ci, est assujettie au **Règlement sur les marchandises contrôlées**.

Le gouvernement du Canada ne remboursera à aucun répondant les dépenses engagées pour répondre à la présente LI/DDR.

La date de clôture de la LI/DDR précisée aux présentes n'est pas la date limite pour présenter des commentaires ou des intrants. Les commentaires seront acceptés jusqu'à ce que la demande de propositions soit publiée (le cas échéant).

## **2. CONTEXTE**

Un projet pilote a été lancé il y a plusieurs mois avec l'achat de boucliers de protection balistique de six différents standards. Pour que le bouclier soit du même standard que son gilet pare-balles, la GRC a décidé que le bouclier de niveau IV du NIJ est celui offrant le niveau de protection balistique voulu.

La GRC fait de la recherche dans le but d'accroître l'utilisation du bouclier de protection balistique par ses membres de première ligne. Elle désire donc obtenir de l'information de fournisseurs potentiels de boucliers de protection balistique de niveau IV du NIJ pour l'aider à élaborer ses exigences.

## **3. LOIS, ACCORDS COMMERCIAUX ET POLITIQUES GOUVERNEMENTALES**

Voici une liste de lois, d'accords commerciaux et de politiques gouvernementales qui pourraient avoir une incidence sur une demande de soumissions subséquente:

- a) Accord sur le commerce intérieur (ACI)
- b) Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi
- c) Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG)

NOTE: Une demande de soumissions subséquente ne serait pas assujettie à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ni au n° 84 de la FSC de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce.

## **4. PRÉSENTATION DES RÉPONSES**

Les réponses, bien qu'elles ne soient pas considérées comme des soumissions, doivent être envoyées à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la LI/DDR. Nous demandons au répondant d'inclure les informations suivantes avec leur réponse:

- 1) Nom et coordonnées du répondant ainsi qu'une adresse de retour; et
- 2) Réponses aux questions à l'annexe A.

## **5. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS**

Les demandes de renseignements concernant la présente LI/DDR doivent être adressées au responsable de la LI/DDR. Les demandes de renseignements reçues moins de sept (7) jours avant la date de clôture de la présente LI/DDR pourraient ne pas être traitées. Comme il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner, le gouvernement du Canada ne répondra pas forcément par écrit à toutes les demandes de renseignements, pas plus qu'il ne communiquera forcément toutes les réponses à l'industrie. Cependant, au cas où les réponses seraient publiées, les auteurs des demandes de renseignements devraient faire ressortir clairement les parties de leurs questions qui sont de nature exclusive. Le Canada se réserve le droit de modifier les questions, ou de demander à l'auteur de la demande de renseignements de le faire, afin que la nature exclusive de la question soit éliminée et que la demande de renseignements puisse être communiquée à l'industrie.

**6. RESPONSABLE DE LA LETTRE D'INTÉRÊT ET DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est responsable de la gestion du processus de la LI/DDR. La personne-ressource est :

**Josette Richard**

Spécialiste en approvisionnement  
Division des vêtements et textiles  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
6A2, Portage III  
11, rue Laurier, Gatineau (Québec)  
K1A 0S5/11 Laurier Gatineau, Québec K1A 0S5  
Téléphone : 613-462-4128    Télécopieur : 819-956-5454  
Courriel : [josette.richard@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:josette.richard@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

## **ANNEX A: QUESTIONS DESTINÉES À L'INDUSTRIE**

La GRC fait de la recherche dans le but d'accroître l'utilisation du bouclier de protection balistique par ses membres de première ligne. Elle désire donc obtenir de l'information de fournisseurs potentiels de boucliers de protection balistique de niveau IV du NIJ. Veuillez répondre aux questions suivantes :

### **LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU BOUCLIER DE PROTECTION BALISTIQUE :**

- 1) Quelles sont les dimensions du bouclier?
- 2) Quel est le poids du bouclier?
- 3) Quelle est la forme du bouclier?
- 4) Le bouclier peut-il être utilisé avec les deux mains (pour la manipulation et le tir)?
- 5) Quelles sont les couleurs disponibles?
- 6) De quoi est fait le bouclier?
- 7) Le bouclier est-il formé d'une seule pièce solide ou se replie-t-il en plusieurs morceaux?
- 8) Le bouclier doit-il être assemblé avant de pouvoir être déployé sur la scène des opérations?
- 9) Le bouclier peut-il être transporté ou doit-on le déplacer sur un système à roues?
- 10) Le bouclier est-il protégé par un sac, un étui ou un contenant lors du transport et de l'entreposage?
- 11) Quelles options accompagnent le bouclier ou peuvent y être ajoutées?
- 12) Le bouclier peut-il être utilisé « à mains libres » pour manipuler une arme à feu?
- 13) Est-ce que des coussinets ou des options de confort ont été ajoutés au bouclier pour en faciliter le port?
- 14) Est-ce qu'il y a un système de harnais pour porter le bouclier? Dans l'affirmative, est-ce qu'il fonctionne?
- 15) Est-ce que le bouclier peut être déplacé autour du corps de l'utilisateur tout en restant attaché?
- 16) À combien de tirs le bouclier peut-il être exposé tout en conservant ses propriétés de protection?
- 17) Quelle est la durée de vie du bouclier telle que suggérée par le fabricant?
- 18) Quels sont les avertissements du fabricant?
- 19) Quelle est la garantie du bouclier?
- 20) Quelles sortes de documents de certification pouvez-vous fournir pour certifier que votre bouclier est conforme à la norme NIJ de niveau IV?
- 21) Est-ce que votre bouclier est inscrit sur la liste des produits conformes à la norme NIJ?

### **FORMATION :**

- 22) Est-ce que le fabricant offre de la formation aux utilisateurs et aux instructeurs?
- 23) Pouvez-vous fournir un aperçu de la formation offerte aux utilisateurs finaux et aux instructeurs?
- 24) Combien de temps dure la formation pour les utilisateurs et les instructeurs?

### **AUTRES CARACTÉRISTIQUES :**

- 25) Est-ce qu'il y a des caractéristiques non précisées dans les réponses aux questions sur lesquelles le répondant aimerait s'attarder?
- 26) Est-ce que des innovations futures ou planifiées en cours d'élaboration n'ont pas été incluses à ce moment-ci?
- 27) Quels autres renseignements pouvez-vous fournir au sujet de votre bouclier de niveau IV?